

SPECTACLE DE DANSES AÉRIENNES EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE L'ATAXIE.

Nous avons le plaisir de vous présenter notre prochain événement : **un spectacle de danses aériennes**, combinant **section compétition et section artistique**, qui se tiendra le **15 novembre 2025** à la **salle Luc Hommel à Dison**.

Organisé par notre studio situé à Verviers, qui compte aujourd'hui près de **200 élèves**, cet événement rassemblera environ **250 spectateurs**, selon la fréquentation observée lors de nos précédents spectacles. Il s'agit d'un moment fort, autant pour les élèves que pour le public, mêlant performance, émotion et solidarité.

Une cause qui nous tient à cœur !

Une **partie des bénéfices** de cet événement sera **reversée à une fondation dédiée à la lutte contre l'ataxie**, une maladie neurologique rare. Cette fondation a été créée par l'une de nos membres, elle-même atteinte de cette maladie. Soutenir cette cause, c'est aussi rendre hommage à son courage et à sa volonté de sensibiliser le public.

Comment pouvez-vous nous aider ?

Nous sommes à la recherche de sponsors financiers et de lots pour récompenser les podiums.

En contrepartie de votre soutien :

Nous vous proposons plusieurs formules :

- Logo affiché dans le livret du spectacle, remis à chaque spectateur ;
- Visibilité sur nos réseaux sociaux ;
- Logo sur toutes nos affiches et flyers ;
- En fonction du montant : présence du logo sur le lieu de l'événement ;
- Logo sur le fond photo utilisé par les artistes pour immortaliser leur passage (réservé à nos plus gros sponsors) ;

Ce partenariat est pour vous une belle occasion de soutenir une initiative artistique et solidaire, tout en bénéficiant de visibilité locale auprès d'un public varié, fidèle et engagé.

CONVENTION DE SPONSORING

ENTRE :

l'entreprise Altitude Belgium (BE 0724.712.140) représentée par Michiels Florine ;
 dont le siège social est situé à rue Bériveau 8A - 4800 Verviers
 Ci-après dénommée le sponsorisé d'une part ;

ET

l'entreprise..... (BE.....)
 représentée par..... ;
 dont le siège social est situé à ;
 Ci-après dénommée le sponsor d'autre part ;

Suivant la formule de sponsoring choisie par le sponsor, le sponsorisé s'engage à mettre des encarts publicitaires comprenant l'enseigne du sponsor sur les supports suivants :

<i>Visuels proposés</i>	<i>Montant</i>	<i>Cocher l'option choisie</i>
Affichage sur les supports internet (Site, Facebook, Instagram) Affichage dans le livret de présentation du spectacle	Gains pour la compétition	
Affichage sur les supports internet (Site, Facebook, Instagram) Affichage dans le livret de présentation du spectacle	100€	
Affichage sur le lieu de l'événement : Roll up ou stand (à fournir par vos soins)	100€	
Affichage papier (Flyers + Affiches du spectacle)	150€	
Forfait global (Flyers + Affiches + Supports internet + Livret)	250€	
Forfait VIP (Flyers + Affiches + Supports internet + Livret + Roll up + Logo sur le fond photo + 2 entrées et une bouteille de bulles)	400€	

(CECI N'EST PAS UNE FACTURE)

Pour le sponsoring financier, le sponsor recevra une facture une fois le paiement reçu sur le compte BE90 7320 8260 3332 et deviendra ainsi un partenaire officiel de l'événement, qui se déroulera le 15 novembre 2025 à la salle Luc Hommel de Dison.

Fait à ; le/...../.....

Signature du sponsor
 précédée de la mention "lu et approuvé" :